

AVANTAGE À VIE FPG SUN LIFE

Aidez vos Clients à prendre leur régime
de retraite en main

Avantage à vie FPG Sun Life

Aidez vos Clients à prendre leur régime de retraite en main

Les régimes de retraite ne sont plus ce qu'ils étaient

Tous les Canadiens n'ont pas nécessairement un régime de retraite d'entreprise et même si vous en avez un, rien ne garantit qu'il vous permettra de toucher le montant auquel vous vous attendez. De fait, il pourrait y avoir une différence considérable entre le montant de revenu prévu à l'origine et ce que vous recevez effectivement à la retraite. De plus, il n'est pas réaliste de penser que les régimes publics (RRQ/RPC) auront suffisamment de ressources pour vous assurer une retraite confortable.

Cela étant dit, cherchez-vous un moyen de prendre votre régime de retraite en main?

Permettez-moi de vous présenter un régime de retraite clés en main

Nous avons une solution pour établir un régime de retraite avec un revenu garanti à vie. Le contrat **Avantage à vie Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life** peut devenir un régime de retraite clés en main qui vous procurera protection, liberté de choisir et garanties. Avantage à vie FPG Sun Life peut également servir de complément à d'autres sources de revenu de retraite.

Comment ça fonctionne

Il existe deux sortes de régimes de retraite d'entreprise : le régime de retraite à prestations déterminées (RRPD) et le régime de retraite à cotisation déterminée (RRCD). Avantage à vie FPG Sun Life peut offrir le meilleur des deux mondes. Vous toucherez un revenu garanti à vie, tout comme avec un RRPD, et vous pourrez choisir les fonds qui correspondent à votre degré de tolérance au risque, comme dans le cas d'un RRCD. Le tableau comparatif suivant présente Avantage à vie FPG Sun Life comme un régime de retraite clés en main.



	Régime de retraite à cotisations déterminées	Avantage à vie FPG Sun Life	Régime de retraite à prestations déterminées
Cotisations	L'employeur, l'employé (vous) ou les deux versent des cotisations sur une base régulière. L'argent est placé sur les marchés.	Le produit Avantage à vie FPG Sun Life offre la possibilité de cristalliser les gains découlant de la hausse des taux d'intérêt et des rendements positifs enregistrés sur les marchés durant les années d'épargne essentielles qui précèdent la retraite. Il est possible de cotiser en tout temps, même après avoir décidé de commencer à recevoir le revenu de retraite.	L'employeur ou le promoteur s'engage à verser une somme mensuelle déterminée à la retraite. Cette somme tient compte de l'historique du salaire, des années de service et de l'âge.
Revenu garanti à vie	Le montant du revenu de retraite n'est pas garanti.	Le montant du revenu de retraite est garanti.	Le montant du revenu de retraite est garanti.
Valeur de marché	La valeur de marché augmente en fonction des cotisations de l'employeur et de l'employé, et des gains de marché potentiels.	La valeur de marché et le revenu garanti à vie augmentent en fonction des versements, des gains de marché et de la hausse des taux d'intérêt.	La valeur du régime de retraite augmente en fonction des cotisations de l'employeur et de l'employé, des années de service, du salaire et de l'âge.
Souplesse	Vous avez un peu de souplesse et pouvez commencer à toucher un revenu une fois à la retraite. La valeur du régime peut être transformée en régime enregistré d'épargne-retraite (REER) immobilisé.	Vous pouvez accéder à votre argent en tout temps et vous pouvez vous servir du contrat Avantage à vie FPG Sun Life pour financer une retraite partielle ¹ .	Vous ne bénéficiez d'aucune souplesse et vous toucherez un revenu seulement une fois à la retraite. Certains régimes peuvent offrir un montant forfaitaire.
Options en matière de placement	Vous avez souvent peu d'options en matière de placement.	Vous avez la liberté de choisir grâce à une vaste gamme d'options de placement. Vous pouvez établir plusieurs contrats et augmenter l'exposition à différents secteurs du marché.	Vous ne choisissez pas les placements du régime.
Avantages supplémentaires	Le régime permet de désigner des bénéficiaires et offre une possibilité de protection contre les créanciers.	Un contrat d'assurance comprend des garanties à l'échéance et au décès, permet de désigner des bénéficiaires et offre une possibilité de protection contre les créanciers.	Le régime permet de désigner des bénéficiaires et offre une possibilité de protection contre les créanciers
Option de règlement sous forme de rente	Vous établissez vos souhaits quant à la transmission de votre héritage après la retraite, et très peu d'options sont offertes. Les droits du conjoint pourraient avoir préséance sur ceux des bénéficiaires désignés.	Une option de règlement sous forme de rente vous permet de choisir la manière dont les prestations de décès seront versées à vos bénéficiaires, en fonction de la combinaison des options ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • en une somme forfaitaire; • au cours d'un nombre d'années déterminé; • en un montant déterminé. La distribution de l'actif est privée et permet d'éviter les frais d'homologation, vous faisant épargner temps et argent ² .	La transmission de l'héritage est établie selon le régime, et très peu d'options de personnalisation sont offertes. Les droits du conjoint pourraient avoir préséance sur ceux des bénéficiaires désignés.
Imposition	Peu d'options sont offertes pour le type de régime et l'imposition.	Une vaste gamme d'options sont offertes pour le type de régime et l'imposition. Par exemple, vous pouvez détenir des fonds dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) dans le but de toucher un revenu de retraite garanti à vie libre d'impôt.	Peu d'options sont offertes pour le type de régime et l'imposition

¹ Les retraits excédentaires réduisent le revenu garanti à vie futur.

² La distribution de l'actif dépend du type de régime et du territoire.

Avantage à vie FPG Sun Life vous offre du choix et de la souplesse grâce :

- à l'établissement d'un revenu minimum garanti pour la vie;
- à la possibilité de commencer à toucher le revenu lorsque vous le souhaitez;
- à l'option de report du revenu qui fait en sorte que le montant de revenu minimum garanti augmente chaque année où vous reportez la date où vous commencerez à en bénéficier;
- à la possibilité de cristalliser chaque année la croissance découlant des rendements favorables enregistrés sur les marchés et de la hausse des taux d'intérêt, dans le but de toucher un revenu plus élevé;
- au contrat d'assurance qui comprend des garanties à l'échéance et au décès, permet de désigner des bénéficiaires et offre une possibilité de protection contre les créanciers;
- à l'option de règlement sous forme de rente.

Un contrat Avantage à vie FPG Sun Life peut être la solution parfaite si vous avez besoin d'un régime de retraite clés en main ou si vous voulez compléter vos sources de revenu de retraite. **Communiquez avec moi dès aujourd'hui pour en savoir plus.**



Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou :

Visitez placementsmondiauxsunlife.com | Appelez au **1-844-374-1375**

Écrivez à fpg@sunlife.com

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Les produits FPG Sun Life sont des contrats individuels de rente à capital variable établis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (FPG Sun Life).

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et ses concédants de licence, 2021. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.